

Vers un plan d'action en faveur des métiers de la petite enfance

PARIS, 9 mai 2016 (APM) - La ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, Laurence Rossignol, compte déployer un plan d'action en faveur des métiers de la petite enfance, a-t-elle fait savoir à l'issue de la remise d'un rapport sur l'accueil des jeunes enfants.

Laurence Rossignol avait confié une mission sur ce thème à Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue, en juin 2015. Après une concertation qui a associé "près de 120 personnes", elle a remis officiellement son rapport lundi, indique le ministère dans un communiqué.

"Les 108 préconisations de ce rapport forment un véritable guide à destination de tous les acteurs incontournables et offre un changement de regard sur la petite enfance", salue Laurence Rossignol.

Elle s'engage notamment à appliquer l'une des recommandations: "élaborer un texte cadre national pour fonder une identité professionnelle commune aux acteurs de l'accueil du jeune enfant".

"Dans cette optique, un plan d'action en faveur des métiers de la petite enfance ainsi qu'une journée nationale des professionnels sont également prévus", ajoute le ministère.

De plus, les recommandations de la mission "viendront nourrir la concertation menée dans quelques mois visant à mieux prendre en compte les besoins de l'enfant dès lors que celui-ci est engagé dans un parcours de protection de l'enfance".

Le rapport de Sylviane Giampino, publié lundi, aborde assez peu les questions de santé, insistant davantage sur le cadre global entourant l'enfant, les relations entre les divers acteurs et les aspects éducatifs.

Il comprend néanmoins une série de propositions concernant les enfants en situation de handicap ou "porteurs de certaines maladies compatibles dans les modes d'accueil".

"Certes, la motivation est là, mais la mise en pratique au quotidien des accueils" de ces enfants "est complexe pour les professionnel-le-s", écrit Sylviane Giampino.

La mission plaide en particulier pour "accélérer" leur inclusion dans les structures d'accueil ordinaires et "engager une démarche d'information, de sensibilisation et de conviction auprès des familles pour faire évoluer les mentalités sur la socialisation précoce et le handicap".

Elle propose de "compléter la formation initiale et continue des professionnel-le-s en intégrant des enseignements sur leur rôle et leurs positions subjectives dans l'accueil des enfants porteurs de handicap ou de pathologies spécifiques, somatiques ou mentales".

REMÉDIER A LA PÉNURIE DE PROFESSIONNELS

S'agissant des métiers de la petite enfance, le rapport décrit une pénurie de professionnels: "Même si la loi prévoit l'emploi de 40% de personnels qualifiés dans les EAJE [établissements d'accueil du jeune enfant], il faut se battre au quotidien pour trouver ces personnels".

Les causes "sont multiples: un manque de places en formation; des modes de sélection pour les formations qui ne sont pas nécessairement adaptés aux attendus des métiers; une carrière peu motivante par le manque de perspectives d'évolutions", constate Sylviane Giampino.

Elle souligne le "caractère incomplet et hétérogène des formations", avec sur le terrain "une perte de transmission des connaissances relatives aux fondamentaux du développement du jeune enfant".

De plus, "les métiers dépendent de tutelles différentes, de l'éducation, du social, de la santé". "La multiplicité d'employeurs fait que, contrairement à d'autres domaines, il n'existe pas une branche professionnelle commune à l'ensemble du secteur de la petite enfance".

D'où la recommandation de "constituer une base commune pour former les professionnels de l'accueil de la petite enfance", qui doit notamment "permettre à terme de favoriser les mobilités professionnelles".

"La refonte en cours des métiers de la petite enfance présente certainement une opportunité à saisir", signale Sylviane Giampino.

Elle préconise aussi d'augmenter le nombre de places en écoles, notamment d'auxiliaires de puériculture, de développer les formations en alternance, ou encore de "développer la mixité de ces métiers" très majoritairement féminins.

Elle suggère d'ajouter aux compétences actuelles des auxiliaires de puériculture une "compétence d'accueil", par le suivi de certains modules du diplôme d'éducateur de jeunes enfants (EJE) en psychologie, socio-éducation et communication.

Quant aux puéricultrices et "puériculteurs" (l'une des trois spécialisations de la profession infirmière), la mission souligne là encore leur "nombre insuffisant", notamment pour assurer les directions d'EAJE.

Outre le manque de puéricultrices formées, elle note que leur degré de qualification "leur ouvre de nombreuses autres perspectives professionnelles plus gratifiantes hors du champ des modes d'accueil" du jeune enfant.

Sylviane Giampino préconise de conduire la réingénierie de leur diplôme attendue depuis de nombreuses années. Elle suggère de "rééquilibrer la formation en donnant plus de place aux spécificités du développement du jeune enfant".

Par ailleurs, elle juge "nécessaire d'adjoindre aux équipes permanentes [des lieux d'accueil] des personnes ressources", dont les psychologues, médecins, psychomotriciens, ou encore les ergothérapeutes.